



CORONA VIRUS

Mesures SNCF pour garde d'enfants de -16 ans

le 13 mars 2020

CÔTÉ SALARIE	Doit télétravailler si c'est possible	Arrête avec son établissement les modalités de télétravail.
	Si le télétravail est impossible	Fournit l'attestation sur l'honneur (voir verso du tract) à son employeur certifiant être le seul parent à demander un arrêt de travail à ce titre.
CÔTÉ ÉTABLISSEMENT	Si le télétravail est possible	Autorise exceptionnellement le salarié à faire du télétravail sans le formaliser par un avenant (pas de participation financière au télétravail prévue)
	Si le télétravail est impossible	Vérifie que les conditions d'éligibilité sont remplies, et effectue une déclaration "Maintien à domicile - Coronavirus" sur le site " https://declare.ameli.fr " pour que le salarié reçoive son arrêt de travail de la CPAM (<u>Télécharger "Modop Déclaration Améli Cas 4"</u>) Saisit l'absence du salarié codification "AAS" : "Congé supplémentaire avec solde, isolement sanitaire" (maintien de la prime de travail) dans les outils de gestion de l'utilisation Transmet l'information (et l'arrêt de travail dès sa réception) à l'APF via l'ESPACE PRO "Absence hors AT/MP - Avis arrêt de travail" avec la déclaration sur l'honneur Les EVS sont maintenus - Les modalités seront détaillées ultérieurement.

L'employeur maintiendra l'ensemble de la rémunération aux agents au Statut et Contractuels !



UNSA-FERROVIAIRE

unsa-ferroviaire.org

**DECLARATION INDIVIDUELLE D'INTENTION D'ABSENTEISME POUR GARDE
D'ENFANT**
Mesure nationale COVID-19

Nom de l'agent : Prénom : N°CP :

Etablissement/entité :

Déclare avoir l'intention de m'absenter pour pouvoir assurer la garde de mes enfants, à compter :

du àh..... jusqu'au à h.....¹ (voir conditions ci-dessous)

Fait à : Date : Signature :

Les conditions à remplir pour pouvoir bénéficier de ce dispositif sont les suivantes :

- 1- Ne sont concernés que les parents des enfants **de moins de 16 ans** au jour du début de l'arrêt
- 2- **Un seul parent** (ou détenteur de l'autorité parentale) peut se voir délivrer un arrêt de travail.
Le salarié doit donc remplir l'**attestation sur l'honneur** dans l'encadré ci-dessous, certifiant qu'il est le seul à demander un arrêt de travail dans ce contexte.
- 3- Cette demande n'est recevable que **s'il n'existe pas d'autres possibilités de garde** pour les parents (l'arrêt de travail est donc la seule solution possible).
- 4- **Le salarié ne doit pas pouvoir être placé en situation de télétravail par l'entreprise.**

Attestation sur l'honneur de garde d'enfant à domicile

Je soussigné(e) être le seul parent à demander à bénéficier d'un arrêt de travail pour pouvoir garder mon enfant à domicile.

Fait à : le

Signature :

(Cadre réservé à l'établissement)

Avis de réception de la Déclaration Individuelle d'Intention d'Absentéisme :

Nom et prénom du représentant de l'employeur :

Fonction : Service :

A reçu la Déclaration Individuelle d'Intention d'Absentéisme de M.....

Le à h par :

Remise directe

Mail

Téléphone

Fait à : Date :

Signature :

¹ Date de retour estimée.